



Déclaration liminaire **CGT**
au Comité Social d'Administration (CSA) extraordinaire
du 17 juillet 2025

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les membres du CSA,

Après un vote **unaniment DÉFAVORABLE** de l'ensemble des organisations syndicales, nous est représentée ce jour une n^{nième} version des lignes directrices de la mobilité à VNF.

Celle-ci n'a que trop peu évolué, et notamment sur la question centrale d'une mobilité prioritaire des agents VNF au sein de VNF.

Alors que notre établissement connaît une « profonde transformation » dicit la direction générale elle-même, que l'ensemble des agents la subisse, **cela ne saurait permettre une priorité d'emploi des agents de VNF au sein de VNF !!!**

Tout juste les candidatures internes seront 'elles « examinées en priorité » !!!

Pour la CGT ce n'est **pas acceptable**.

Ce n'est d'autant pas acceptable dans le contexte de restructuration à marche forcée, de tous les services, dans toutes les DT, sur toutes les missions de VNF, à tout instant et sans exception, que la direction générale ne puisse favoriser prioritairement les agents exprimant la volonté de rester à bord.

Par ailleurs, la CGT persiste à dénoncer ces nouvelles conditions qui vont engendrer **une inégalité** d'accès aux mobilités, **des difficultés supplémentaires** pour postuler aux offres, une **plus grande opacité** dans le choix des candidats.

La CGT dénonce une méthodologie de recrutement calée sur le privé, où le **clientélisme** risque de devenir la norme.

Après un vote **unaniment DÉFAVORABLE** de l'ensemble des organisations syndicales, nous est représenté ce jour un plan de développement des compétences avec un **budget renforcé**.

La CGT se félicite que l'hémorragie budgétaire concernant la formation pour 2025 ait pu être stoppé. D'une baisse initiale de 14% par rapport à 2024, ce budget revu réduit le saignement à 4% de baisse.

Néanmoins c'est tout de même un budget en baisse qui nous est présenté, au moment où les restructurations s'intensifient toujours davantage.

Ce sont **170 000€ supplémentaires qui ont été trouvés, ou retrouvés**, entre le mois d'avril et juillet pour faire face aux besoins de formations.

La CGT demande la présentation d'un plan de développement des compétences identifiant toutes les actions de formation, et particulièrement sur les aspects sécurité ; ainsi que les budgets prévisionnels associés, **comme cela avait été demandé lors de la précédente instance.**

*Merci.
Vos élus CGT au CSA central.*